

Réf: Dossier N° : 53043

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « KOLABAN SARL » en abrégé «KL SARL »

Siège social : ABIDJAN - ABOBO ABOBO-CENTRE AVOCATIER
APRES LA GENDARMERIE, 09 BP 651 ABJ 09

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09 Aout 2018, et enregistrés au CEPICI le 13 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « KOLABAN SARL » en abrégé «KL SARL ».

Objet: Génie civil (BTP), Prestations diverses, Import- Export, Commerce général, Distribution matériels bureautiques. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 2 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - ABOBO ABOBO-CENTRE AVOCATIER
 APRES LA GENDARMERIE, 09 BP 651 ABJ 09

GERANT: Monsieur CISSE DRAMANE .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-20662 du 13/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°19351 du 13/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

